

II. La biodiversité, résultat et étape de l'évolution des êtres vivants

1. La biodiversité, de la population à la biosphère

La biodiversité est la diversité du vivant aux différentes échelles :

- diversité des membres d'une même espèce (diversité génétique ou allélique) ;
- diversité des différentes espèces dans un écosystème (diversité spécifique) ;
- diversité des écosystèmes composant la biosphère.

❖ A1D1 Les échelles de la biodiversité

Une **espèce**, c'est un ensemble d'êtres vivants pouvant se reproduire entre eux et ayant une descendance viable et fertile.

Un **écosystème**, c'est un ensemble formé par des populations d'êtres vivants en interrelation avec leur environnement (ou « milieu » ou « biotope »).

La **biosphère** est l'ensemble des écosystèmes.